REPARATION, RECONCILIATION QUELLE JUSTICE APRES LE GENOCIDE DES TUTSI AU RWANDA?

SAMEDI 17 AVRIL DE 10h à 16h par Zoom

Journée d'étude hébergée par l'association Buchenwald-Dora et Kommandos En partenariat avec le Réseau philosophique de l'interculturel et le Centre de Recherche International sur la Barbarie et la Déshumanisation Inscription: https://www.weezevent.com/journee-d-etude-sur-le-genocide-des-tutsi-au-rwanda

Animation: Cathy Leblanc (ICL, CRIBED, BDK), J.-F. Petit (ICP, REPHI)

Alors que nous approchons la date de commémoration du camp de Buchenwald, l'association Buchenwald-Dora et Kommandos a souhaité héberger cette journée de colloque sur le génocide des Tutsi au Rwanda.

Le 7 avril prochain, aura lieu la commémoration des 27 ans du génocide. Le rapport commandé par le Président de la République à une commission indépendante coordonnée par Vincent Duclert sera publié début avril sans qu'il n'ait été relu ou modifié par des instances intermédiaires. La Commission a pu travailler librement sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi. Le rapport porte un regard critique d'historien sur le rôle de l'engagement de la France durant la période allant de 1990 à 1994.

Basé sur l'éclairage des acteurs, le dialogue avec les chercheurs et une enquête archivistique importante, il entend dépassionner le débat et fournir des réponses propres à apaiser les victimes.

Qu'en est-il ? Quels sont les attendus ? La journée d'étude que nous proposons aujourd'hui nous permettra de mieux comprendre quelques-uns de ces enjeux fondamentaux.











Programme

10h : Mise en perspectives par Cathy Leblanc et Jean-François Petit Avec la participation de Guy Aurenche, ancien président de l'ACAT et du CCFD.

Mémoire et archives

10h30-11h15 : *Présentation du rapport de la Commission Duclert* par Sylvie Humbert, ICL,membre du C3RD, membre de la commission Duclert.

11h15-12h00: Par-dessus l'abîme, les archives pour négocier un futur partagé au Rwanda? par Assumpta Mugiranza, directrice et fondatrice du Centre Iriba à Kigali.

Justice et réparation

13h30-14.15 : La Mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda par Gaudiose Luhahe, Université de Strasbourg.

14h15-15h00 : *L'Enjeu des justices réparatrices* par Jean-Pierre. Massias, Université de Pau, Président de l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie Institut Louis Joinet.

15h00-15.45 : La Reconstruction de la société civile rwandaise : l'exemple de l'enseignement de la religion par Guido Meyer, Université d'Aix-la-Chapelle.

15h45-16h15 : synthèse et conclusions par C. Leblanc et J-F. Petit

Comme pour le Rwanda, le dépaysement de certaines affaires juridiques de leur Etat d'origine, l'instruction de dossiers de crimes contre l'humanité concernant le Tchad, l'Argentine, le Cambodge, l'Irak, la Lybie, la Syrie, la RDC... invite à réfléchir à la complémentarité des formes de justice et à la préservation des droits humains fondamentaux.